BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 180

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

417 594 686 RCS Nantes.
SECOMECA.
Forme : Société à responsabilité limitée (à associé unique).
Capital : 40000 EUR.
Adresse : 5, rue des Breches, 44400 Rezé.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION (article R.236-2-1 du Code de Commerce) Par acte d'avocat signé par voie électronique en date du 7 juin 2021, les sociétés SECOMECA et SECOFLUID SERVICES ont conclu un traité de fusion simplifiée, aux termes duquel il est envisagé la fusion par voie d'absorption de la société SECOMECA par la société SECOFLUID SERVICES. 1- Sociétés participantes à l'opération : La société absorbante : SECOFLUID SERVICES, Société par Actions Simplifiée au capital de 30.000 euros, dont le siège social est 3, rue Joseph Cholet - 44100 Nantes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 887 590 321, Et La société absorbée : SECOMECA, Société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 40.000 euros, dont le siège social est 5, rue des Brèches - 44400 REZE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 417 594 686. 2- Lien en capital : la société SECOFLUID SERVICES détient 100% des parts sociales composant le capital de la société SECOMECA et conservera au moins ce niveau de participation jusqu'à la date de fusion. 3- Régime juridique : soumise au régime juridique des fusions simplifiées résultant des dispositions des articles L.236-1 à L.236-24 et des articles R.236-1 à R.236-12 du Code de commerce. 4- Evaluation de l'actif et du passif de la société SECOMECA dont la transmission à la société SECOFLUID SERVICES est prévue : les biens apportés sont évalués à leur valeur nette comptable. L'actif est évalué à 487.360 € Et le passif est estimé à 444.885 € Soit un actif net de 42.475 € 5- Rapport d'échange des droits sociaux : La présente opération n'engendrant pas un échange de titres, il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange. 6- Montant de la prime de fusion : 31.475 € 7- Date d'effet prévue pour l'opération : la réalisation définitive de la fusion sera définitive à l'expiration du délai de 30 jours d'opposition des créanciers. La fusion prend effet, au plan fiscal, le 1er janvier 2021. Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société SECOMECA depuis la date du 1er janvier 2021 jusqu'à la date de réalisation de la fusion seront prises en charge par la société SECOFLUID SERVICES. 8- Le projet de fusion a été établi en date du 7 juin 2021 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes le 7 juin 2021 au nom de la société

SECOFLUID SERVICES et au nom de la société SECOMECA. Le projet de fusion est disponible au siège social de chacune des sociétés participantes. Les créanciers des sociétés SECOFLUID SERVICES et SECOMECA dont la créance est antérieure au présent avis pourront faire opposition à la fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L.236-14 et R.236-8 du Code de commerce..

